

Fondation Fonds de garantie légal de la branche suisse du voyage

Rapport annuel 2025

Table des matières

1. Évolution des activités
2. Sinistres
3. Comptes annuels
4. Conclusions et perspectives
5. Organisation

1. Évolution des activités

Au cours de l'exercice 2025, le Fonds de garantie a enregistré une évolution solide du nombre de participants. Au total, douze nouveaux participants ont été admis, contre sept l'année précédente. En revanche, 16 participants ont quitté le Fonds, ce qui représente une légère baisse par rapport aux 19 départs de l'année précédente. À la fin décembre 2025, 388 entreprises, totalisant 868 succursales et marques, étaient ainsi enregistrées en tant que participants actifs au Fonds de garantie. Les départs s'expliquaient à nouveau majoritairement par des cessations d'activité dues à l'absence de succession ou à l'abandon de l'activité de voyages à forfait.

L'examen des comptes annuels pour l'exercice 2024 dresse un bilan globalement positif et sans réserve. La plupart des entreprises participantes présentent une bonne solvabilité et sont classées comme présentant un faible risque. La stabilité financière se reflète également dans la répartition du chiffre d'affaires. Seules quelques entreprises, représentant environ 2 % du chiffre d'affaires déclaré, ont été classées comme présentant un risque élevé. Tous ces cas critiques ont été traités de manière approfondie au sein de la commission financière. Si nécessaire, des mesures telles que des augmentations de capital, des prêts subordonnés ou l'augmentation du montant de la garantie ont été définies et mises en œuvre.

La part des entreprises présentant une solvabilité insuffisante dans le chiffre d'affaires total a baissé de 26 % en 2022 à 22 % au cours de l'exercice sous revue. Dans le même temps, la part du chiffre d'affaires des entreprises présentant une solvabilité bonne ou très bonne a nettement augmenté, passant de 20 % à 38 %. À l'heure actuelle, les participants classés comme présentant un faible risque représentent environ 90 % du chiffre d'affaires déclaré.

L'un des axes stratégiques de l'année 2025 a été la réduction des barrières à l'entrée. À cette fin, un accord complémentaire a été élaboré, destiné aux start-ups et aux petites entreprises dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à deux millions de francs. Au cœur de ce modèle lancé en novembre 2025 se trouve une garantie réduite pour les quatre premières années, associée à des mécanismes de contrôle rigoureux. Le montant de la garantie peut être versé par tranches, ce qui réduit la sortie de trésorerie pour les jeunes entreprises au début de leur activité, sans compromettre la sécurité des consommateurs.

2. Sinistres

L'exercice sous revue a été très calme en termes de sinistres. Le fonds de garantie n'a enregistré qu'un seul cas de faillite. La procédure de faillite a été ouverte le 8 juillet 2025 à l'encontre de Pearl Travel AG à Lucerne. Aucune demande de remboursement n'ayant été adressée au fonds de garantie en lien direct avec ce cas, aucun paiement n'a dû être effectué à partir des actifs du fonds.

3. Comptes annuels

La situation financière du Fonds de garantie est solide en 2025. Après la forte croissance des années précédentes, les recettes provenant des participants se sont stabilisées à environ 6,6 millions de francs, mais sont légèrement inférieures aux prévisions budgétaires en raison d'un chiffre d'affaires déclaré globalement plus faible. Les charges correspondant aux prévisions budgétaires et aucun sinistre notable n'ayant été enregistré, le compte de résultat affiche néanmoins un résultat nettement positif.

En CHF	2024	2025
1. Recettes provenant des participants	6'533'754	6'661'456
2. Recettes de l'ombudsman	9'883	44'318
3. Produits financiers	824'545	1'055'418
4. Autres recettes	8'851	0
TOTAL DES RECETTES	7'377'033	7'761'192
1. Charges de personnel	-719'156	-701'640
2. Secrétariat	-129'395	-183'364
3. Honoraires du conseil de fondation	-93'886	-91'486
4. Charges de réassurance	-1'218'000	-1'218'000
5. Autres charges	-112'610	-129'552
TOTAL DES CHARGES	-2'273'046	-2'324'043

RÉSULTAT AVANT PAIEMENT DES SINISTRES	5'103'987	5'437'150
Reprise de provisions pour sinistres	32'364	22
Remboursement aux participants	-1'285'712	-1'318'793
+/- PROVISIONS POUR SINISTRES	3'850'639	4'118'378

Grâce au résultat annuel réjouissant, les réserves destinées à couvrir les sinistres futurs ont pu être augmentées de 4,1 millions de francs supplémentaires. La provision inscrite au bilan s'élève désormais à près de 16,9 millions de francs. Bien que le niveau de réserves visé stratégiquement ne soit pas encore entièrement atteint, le fonds dispose aujourd'hui de moyens nettement plus importants qu'au cours des années précédant la pandémie. En complément, une solution de réassurance pour les sinistres majeurs ainsi qu'un pool de garanties individuelles des participants de plus de 80 millions de francs sont en place jusqu'à fin 2027. Compte tenu de cette évolution positive, un remboursement de 20 % des cotisations versées sera également distribué cette année aux participants éligibles.

Les liquidités non nécessaires à l'exploitation ont été transférées de manière systématique et échelonnée vers le portefeuille de placements, ce qui a entraîné une augmentation du dépôt de titres au bilan à plus de 15,3 millions de francs. Malgré les incertitudes sur les marchés boursiers, la performance des actifs immobilisés a apporté une contribution nettement positive au résultat global. Par ailleurs, le poste du bilan « Dettes liées aux sinistres » ne comprend plus que la partie restante de la somme garantie de FTI Touristik AG, car une grande partie du montant non utilisé a déjà été remise à l'office des faillites.

En CHF	31.12.2024	31.12.2025
Total des avoirs bancaires	5'091 097	4'245'874
Créances sur les participants	5'657	55'547
Avoirs au titre de l'impôt anticipé	29'656	56'009
Comptes de régularisation actifs	26'205	38'636
Dépôt de titres	10'351'763	15'368'909
Actifs circulants	15'504'376	19'764'974
Actifs immobilisés	4	4
Total de l'ACTIF	15'504'380	19'764'978
Engagements liés aux sinistres	-1'342'000	-1'321'700
Autres dettes à court terme	-21'637	-94'516
Cotisations des participants payées d'avance	-19'472	-79'950
Provision remboursement des frais de participation	-1'292'000	-1'322'567
Comptes de régularisation passifs	-9'404	-8'000
Provision pour sinistres futurs	-12'809'868	-16'928'246
Fonds étrangers	-15'494'380	-19'754'978
Capital de la fondation	-10'000	-10'000

Total du PASSIF	-15'504'380	-19'764'978
------------------------	--------------------	--------------------

Dans son rapport du 17 mars 2026, l'organe de révision OPES confirme n'avoir constaté, lors de la révision, aucun fait laissant supposer que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation.

4. Conclusions et perspectives

Le secteur suisse du voyage revient sur une année 2025 dynamique, mais envisage l'année 2026 avec des sentiments mitigés. La reprise du tourisme mondial s'est poursuivie et a entraîné une demande stable. La tendance vers des voyages haut de gamme, durables et axés sur l'expérience s'est encore renforcée au cours de l'année sous revue et laisse entrevoir un solide potentiel de croissance pour l'avenir proche. Malgré ce climat général positif, des incertitudes considérables subsistent. Jusqu'au déclenchement inattendu de la guerre en Iran et à l'extension subséquente des conflits à plusieurs États du Golfe, les perspectives pour 2026 étaient tout à fait positives. Il reste à voir comment la situation va évoluer. Les prix élevés du pétrole et du gaz, conséquence de la crise, ont déjà un impact sur presque tous les secteurs et branches économiques. Ils font grimper les coûts de transport et d'exploitation et peuvent peser à court terme sur les prix des voyages ainsi que sur la demande. Les avertissements aux voyageurs, les fermetures d'espace aérien et les changements d'itinéraires entraînent une hausse des coûts logistiques, des temps de trajet plus longs et une gestion plus prudente des réservations.

Le marché touristique sortant de la Suisse s'est montré extrêmement résilient l'année dernière. L'envie de voyager des Suisses est supérieure à la moyenne en comparaison internationale et est soutenue par une monnaie stable et un pouvoir d'achat élevé. On observe toutefois un glissement des préférences : alors que le segment du luxe et les voyages individuels vers des destinations lointaines sont en plein essor, on constate une sensibilité accrue aux prix dans le segment de prix moyen. Les voyageurs suisses recherchent de plus en plus un rapport qualité-prix optimal (« value for money »), sans pour autant vouloir faire de compromis sur la qualité. Parallèlement, les risques géopolitiques peuvent conduire à des réservations de dernière minute et à un choix des destinations davantage dicté par des critères de sécurité.

Les entreprises du secteur du voyage sont certes confiantes dans leur capacité à relever ces défis, mais restent vigilantes. En tant que fonds de garantie, nous abordons la situation géopolitique actuelle avec une prudence accrue. En raison d'éventuelles baisses de chiffre d'affaires et de l'augmentation des coûts d'exploitation résultant de la crise au Moyen-Orient, les recettes attendues provenant des cotisations des participants pour l'année 2026 sont plus difficiles à estimer avec certitude. À moins d'une nouvelle détérioration significative de la situation géopolitique et économique, on peut supposer que les provisions pour sinistres futurs pourront encore être renforcées en 2026.

5. Organisation

Des élections au Conseil de fondation ont eu lieu au cours de l'exercice sous revue. Stephan Roemer, Rolf Besser, Silvia Cornel et Rolf Weber ont été confirmés dans leurs fonctions pour

un nouveau mandat de trois ans. Suite à la démission de Heinrich Marti, Michelle Marti a été élue au sein de cet organe. Till Gontensweiler, lic. iur., a également été réélu pour un nouveau mandat de trois ans en tant que président de l'instance de recours.

Le conseil de fondation se compose actuellement d'André Dosé en tant que président, ainsi que de Daniel Bühlmann et Rolf Weber en tant que vice-présidents. Les autres membres sont Rolf Besser (lic. iur.), Silvia Cornel, Philipp von Czapiewski, Claude Luterbacher, la nouvelle élue Michelle Marti, l' , Stephan Roemer et Stephanie Schulze zur Wiesch. Le secrétariat à Zurich est dirigé par Marco Amos en tant que directeur général, assisté de Khatia Kosec en tant qu'analyste de notation et d'Olga Torrealba en tant que collaboratrice administrative.

Contact :

Fonds de garantie de la branche suisse du voyage
Etzelstrasse 42, 8038 Zurich
Tél. +41 44 488 10 70
info@garantiefonds.ch
www.garantiefonds.ch

Fonds de garantie de la branche suisse du voyage



André Dosé, président



Marco Amos, directeur

Zurich, le 12 mai 2026